ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 4825

Texte de la question

M. Jacky Darne attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des 146 personnes toujours portée sur la liste complémentaire du CAPES de mathématiques (session 1997) et lui demande quels bénéfices ces personnes peuvent attendre de cette inscription.

Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

Données clés

Auteur : M. Jacky Darne
Circonscription : Rhône (7e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4825
Rubrique : Enseignement secondaire : personnel
Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie
Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3499
Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4647